

PRESENTATION DE LA SOCIETE

Dénomination sociale :

City Cars

Forme Juridique :

Société Anonyme

Objet :

La Société a pour objet en Tunisie ou ailleurs :

1. L'importation, l'exportation, la commercialisation de tout véhicule de transport, de tout véhicule industriel ainsi que toute pièce détachée, accessoire, et en général tout produit accessoire aux dits véhicules. La représentation de tout fabricant ou commerçant de véhicules automobiles ou pièces détachées. La maintenance et la réparation de tout véhicule de transport, tout véhicule industriel de quelque nature que ce soit.
2. Le commerce de distribution (achat et vente) de véhicules d'occasion.
3. Toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets similaires ou connexes.
4. Et généralement, toute prise de participation directe ou indirecte dans le capital de sociétés civiles ou commerciales, quel que soit leur forme ou leur objet. ».

City Cars est l'importateur et distributeur de la marque sud-coréenne KIA.

Date de création :

Août 2007

Date de démarrage d'activité :

Décembre 2009

Siège social :

31, Rue des usines, Zone Industrielle Kheireddine, 2015, la Goulette, Tunis – Tunisie

Régime fiscal :

Droit commun

Identifiant Unique :

1017529Z

Capital social :

Le capital social est de 18.000.000 DT divisé en 18.000.000 actions d'une valeur nominale de 1 DT chacune.

Membres d'organe d'administration et de direction :

Au 31/12/2020, le conseil d'administration de CITY CARS se compose de :

Membre	Qualité	Représenté par
Mme. Amel BOUCHAMAOU	Présidente	Elle-même
Automobile Investment Company	Membre	M. Firas SAIED
M. Khaled BOUCHAMAOU	Membre	Lui-même
Mme. Wided BOUCHAMAOU	Membre	Elle-même
M. Tarek BOUCHAMAOU	Membre	Lui-même
M. Zied BOUCHAMAOU	Membre	Lui-même
M. Mohamed CHABCHOUB	Membre	Lui-même
M. Mohamed Amin CHABCHOUB	Membre	Lui-même
M. Abderrahman Mohamed AKKARI	Membre	Lui-même
M. Slah KOOLI	Membre	Lui-même
M. Ismail BEN SASSI	Membre	Lui-même

A partir du 01 Février 2019, M. Mohamed Riadh ANNABI a été nommé Directeur Général de la société CITY CARS.

Commissaires aux comptes :

- Société AMC Ernst & Young, représentée par M. Fehmi LAOURINE, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie.
Adresse : Boulevard de la terre-Centre Urbain Nord 1003 Tunis.
- Société Générale d'Expertise & Management (GEM), représentée par M. Abderrazak GABSI, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie.
Adresse : Immeuble Le Banquier - 2ème étage - rue du Lac Windermere - Les Berges du Lac - 1053 Tunis -.

Comité permanent d'audit :

Le comité permanent d'audit est composé de :

- M. Zied BOUCHAMAOU : Président du comité
- M. Firas SAIED : Membre
- M. Mohamed Amine CHABCHOUB : Membre

Conditions d'accès aux assemblées :

Selon l'article 33 des statuts de la société CITY CARS « Les titulaires d'Actions libérées des versements exigibles, peuvent assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité, ils peuvent voter par correspondance ou se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial.

Les Sociétés sont valablement représentées, soit par leur Président, leur Directeur Général ou par un membre de leur Conseil d'Administration, par un de leurs Gérants, soit par un mandataire muni d'un pouvoir régulier sans qu'il ne soit nécessaire que le Président, le Directeur Général, le Gérant, le membre du Conseil ou le mandataire soit personnellement Actionnaires.

Le nu-propiétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires, le tout à défaut d'entente entre l'usufruitier et le nu-propiétaire. »

RAPPORT D'ACTIVITE

L'année 2020 peut être considérée comme étant une année exceptionnelle à tous les niveaux pour City Cars et ce, pour les raisons suivantes :

- Arrêt des activités de City Cars durant une période de 45 jours (du 20 mars au 03 mai 2020) suite au confinement total lié à la crise sanitaire COVID-19 décrété par les autorités ;
- Reprise graduelle des activités de la société à partir du 04 mai 2020 ;
- En dépit de l'impact cette crise sanitaire sur l'activité économique en général, la société City Cars a pu clôturer l'année 2020 avec des performances commerciales et financières exceptionnelles, notamment durant la deuxième moitié de l'année ;
- Ces performances exceptionnelles ont permis à la marque KIA d'accéder, pour la première de son histoire, à la tête du classement du marché de distribution automobile en 2020.

1- Le marché de distribution automobile

Le fait inédit qui a marqué le marché de distribution automobile en 2020 est que pour la première fois de son histoire, la marque KIA décroche la position de leader avec une part de marché de 9,8 % devançant ISUZU (leader du marché de 2016 à 2019) de quelques 75 immatriculations VL.

Il est à signaler que malgré la période de six semaines d'arrêt d'activité, le marché de Véhicules Légers a enregistré une légère progression de 0,9% en 2020 vs 2019.

Le tableau ci-après fait ressortir le détail des immatriculations VL par marque en 2020 vs 2019 :

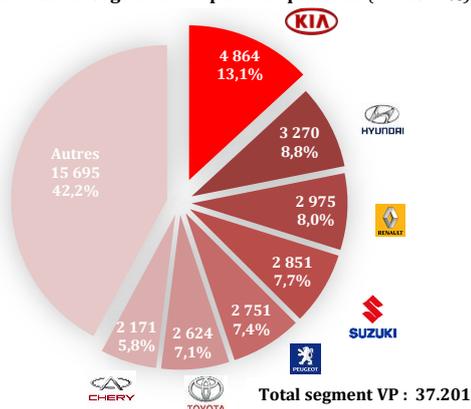
Marque	2020		2019		2020 vs 2019	
	Unités	PDM	Unités	PDM	Unités	PDM
KIA	4 864	9,8%	4 335	8,8%	12,2%	1,0%
ISUZU	4 789	9,6%	5 501	11,2%	-12,9%	-1,5%
PEUGEOT	4 196	8,5%	3 809	7,7%	10,2%	0,7%
HYUNDAI	3 270	6,6%	2 679	5,4%	22,1%	1,1%
VOLKSWAGEN	3 016	6,1%	3 386	6,9%	-10,9%	-0,8%
RENAULT	2 975	6,0%	3 986	8,1%	-25,4%	-2,1%
SUZUKI	2 851	5,7%	2 072	4,2%	37,6%	1,5%
TOYOTA	2 747	5,5%	2 358	4,8%	16,5%	0,7%
FIAT	2 732	5,5%	2 702	5,5%	1,1%	0,0%
CHERY	2 171	4,4%	1 370	2,8%	58,5%	1,6%
AUTRES MARQUES	16 037	32,3%	17 017	34,6%	-5,8%	-2,3%
Total	49 648	100,0%	49 215	100,0%	0,9%	0,0%

PDM : Part de marché

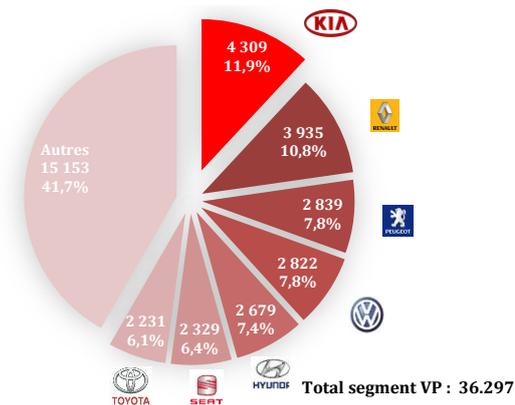
Sur le marché de Véhicules Particuliers qui a enregistré une légère augmentation de 2,5% en 2020 vs 2019, KIA a conforté sa position de leader sur le segment VP en améliorant sa part de part de marché 1,2 point pour atteindre 13,1% en 2020, et en devançant son 1^{er} poursuivant de 4,3 points de parts de marché, soit 1.594 Véhicules Immatriculés de plus.

Les graphes ci-dessous fournissent le détail de la répartition du segment des Véhicules Particuliers par marque en 2020 vs 2019 :

Répartition du segment VP par marque 2020 (unités et %)



Répartition du segment VP par marque 2019 (unités et %)



Source : ATTT

2- Activité de CITY CARS

Malgré la crise sanitaire du COVID-19 qui a marqué l'année 2020 durant laquelle City Cars a observé un arrêt de ses activités pendant un mois et demi, la société City Cars a pu clôturer l'exercice 2020 avec des réalisations exceptionnelles, dont notamment :

- Une évolution notable de son Chiffre d'Affaires de 12,3% passant de 203.902 KDT en 2019 à 228.885 KDT en 2020 ;
- Une augmentation remarquable de sa Marge Brute de 34,3% pour s'établir à 36.159 KDT en 2020 contre 26.925 KDT en 2019 ;
- Une nette progression de son résultat net de 36,5% pour atteindre 20.729 KDT en 2020 contre 15.186 KDT en 2019.

2-1 Les revenus

Le chiffre d'affaires 2020 par activité se détaille comme suit :

Activité	CA 2020 (KDT)	%	CA 2019 (KDT)	%	2020 vs 2019
Activité Vente VN	223 148	97,5%	197 608	96,9%	↑ 12,9%
Activité Après-Ventes	5 737	2,5%	6 294	3,1%	↓ -8,8%
Total	228 885	100%	203 902	100%	↑ 12,3%

2-1-1 Activité Vente Véhicules Neufs

L'activité vente véhicules neufs a enregistré au terme de l'exercice 2020 une augmentation notable en volume et en valeur respectivement de 13,5% et de 12,9%. En effet, le volume des ventes VN et le chiffre d'affaires VN sont passés respectivement de 4.217 VN et de 197.608 KDT en 2019 à 4.785 VN et à 223.148 KDT en 2020.

Le tableau ci-après détaille les ventes VN par modèle 2020 vs 2019 :

MODELE	ANNEE 2020				ANNEE 2019				2020 vs 2019	
	Volume		Chiffre d'affaires		Volume		Chiffre d'affaires		Volume	C.A
	Volume	%	C.A (KDT)	%	Volume	%	C.A (KDT)	%		
PICANTO POP	908	19,0%	22 676	10,2%	909	21,6%	23 500	11,9%	↓ -0,1%	↓ -3,5%
PICANTO	802	16,8%	28 092	12,6%	869	20,6%	31 912	16,1%	↓ -7,7%	↓ -12,0%
RIO	2 488	52,0%	112 749	50,5%	1 821	43,2%	82 330	41,7%	↑ 36,6%	↑ 36,9%
CEE'D		0,0%		0,0%	1	0,0%	54	0,0%	↓ -100,0%	↓ -100,0%
SPORTAGE	536	11,2%	55 182	24,7%	595	14,1%	58 854	29,8%	↓ -9,9%	↓ -6,2%
SELTOS	49	1,0%	4 055	1,8%						
SORENTO	1	0,0%	198	0,1%						
STINGER	1	0,0%	196	0,1%	1	0,0%	157	0,1%	⇒ 0,0%	↑ 24,8%
K 2700					21	0,5%	801	0,4%	↓ -100,0%	↓ -100,0%
TOTAL	4 785	100%	223 148	100%	4 217	100%	197 608	100%	↑ 13,5%	↑ 12,9%

Le chiffre d'affaires VN 2020 représente 97,5% du chiffre d'affaires global de CITY CARS.

2-1-2 Activité après-vente

L'activité après-vente a été fortement touchée par l'arrêt d'activité durant la période de confinement total. En effet, le chiffre d'affaires issu de l'activité après-vente a enregistré une baisse de 8,8% en 2020 pour s'établir à 5.737KDT contre 6.294 KDT en 2019.

2-2 Analyse des éléments des états financiers 2020

Il ressort des états financiers 2020 les éléments suivants :

A) La marge brute :

La marge brute a enregistré courant l'exercice 2020 une augmentation importante de 34,3%, soit 36.159 KDT en 2020 contre 26.925 KDT en 2019. Cette nette progression de la marge brute provient de l'amélioration remarquable du taux de marque de 2,6 points passant de 13,2% en 2019 à 15,8% en 2020.

B) Les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation ont enregistré au terme de l'exercice 2020 une légère augmentation de 4,6% passant de 3.767 KDT en 2019 à 3.941 KDT en 2020.

C) Les charges de personnel :

Les charges de personnel ont enregistré au terme de l'exercice 2020 une augmentation de 9,7% passant de 2.644 KDT en 2019 à 2.900 KDT en 2020.

Le ratio (Charges de personnel/CA) est passé de 1,30 % en 2019 à 1,27 % en 2020.

D) Les dotations aux amortissements et aux provisions :

Les dotations aux amortissements et aux provisions ont enregistré une baisse de 5,7% en 2020 pour s'établir à 1.343 KDT contre 1.424 KDT en 2019. Cette baisse est due à la régression des dotations aux provisions de 21,5% qui sont passés de 469 KDT en 2019 à 368 KDT en 2020.

E) Le résultat d'exploitation :

Le résultat d'exploitation s'est élevé au terme de l'exercice 2020 à 28.395 KDT contre 19.478 KDT en 2019, marquant une progression substantielle de 45,8%.

F) Les produits des placements :

En dépit de la baisse continue du Taux du Marché Monétaire en 2020, le plafond imposé au taux de rémunération des placements à court terme et la régression des dividendes reçus de 300 KDT en 2020 vs 2019, les produits des placements ont, quand même, connu une progression de 4,8% pour s'établir à 3.577 KDT contre 3.412 KDT en 2019.

G) Les charges financières Nettes :

Les charges financières nettes ont connu au terme de l'exercice 2020 une baisse de 4,4% qui sont passées de 821 KDT en 2019 à 785 KDT en 2020

H) Le résultat avant impôt :

Le résultat avant impôt s'est élevé au terme de l'exercice 2020 à 30.979 KDT contre 21.940 KDT en 2019, marquant ainsi une nette progression de 41,2%.

I) Le résultat net de l'exercice :

Au terme de l'exercice 2020, le résultat net s'est hissé à 20.729 KDT contre 15.186 KDT en 2019, enregistrant ainsi une hausse remarquable de 36,5%.

J) La trésorerie :

Au 31/12/2020, la trésorerie a totalisé 66.411 KDT contre 47.272 KDT une année auparavant, marquant une progression remarquable de 40,5%.

2-3 Les ressources humaines :**A) L'effectif :**

Durant l'année 2020, l'effectif moyen de CITY CARS a enregistré une baisse de 2 employés en s'établissant à 65 salariés contre un effectif moyen en 2019 de 67 employés
L'effectif moyen est réparti par catégorie en 2020 vs 2019 comme suit :

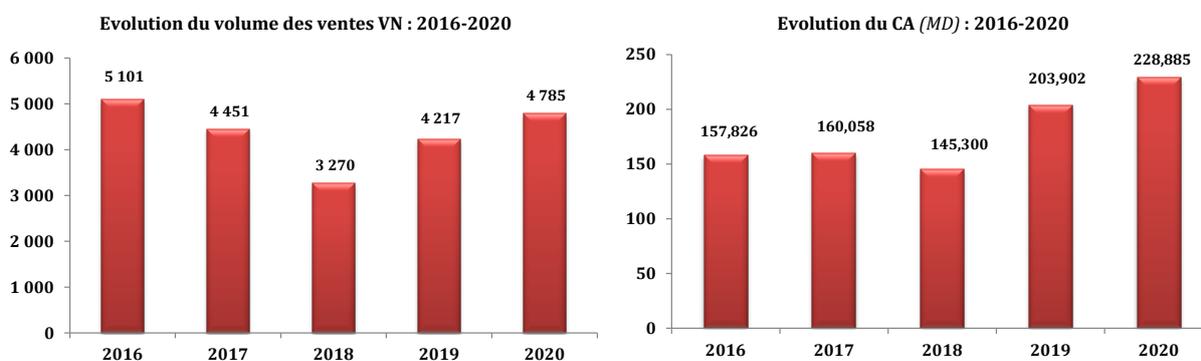
Catégorie professionnelle	2020		2019		2020 vs 2019
	Effectif	%	Effectif	%	
Agents d'exécution	39	60%	40	60%	-1
Agents de maîtrise	12	18%	14	21%	-2
Cadres	14	22%	13	19%	1
Total	65	100%	67	100%	-2

B) La formation en interne

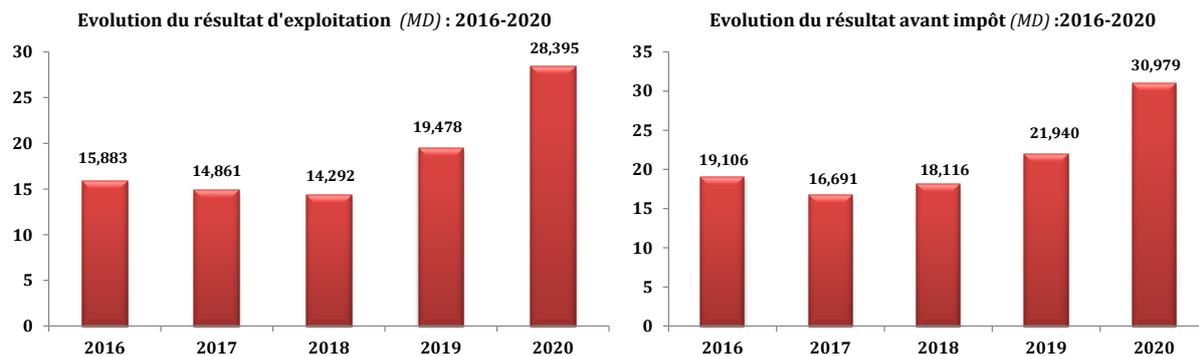
La plupart des employés de CITY CARS et plus particulièrement, le personnel commercial, le personnel après-vente ainsi que les agents du réseau ont suivi des formations en interne assurées par l'équipe de formation de CITY CARS ou par des formateurs de KIA MOTORS. Un service de formation on-line est également mis à la disposition de CITY CARS par le constructeur KIA MOTORS, et comporte les modules suivants :

- SCRP (Sales Consultant Recognition program) pour les commerciaux ;
- KSAP (KIA Service Advisor Program) pour les conseillers de service ;
- TRP (Technician Recognition Program) pour le personnel technique ;
- PRP (Parts Recognition Program) pour le personnel du département Pièces de Rechange.

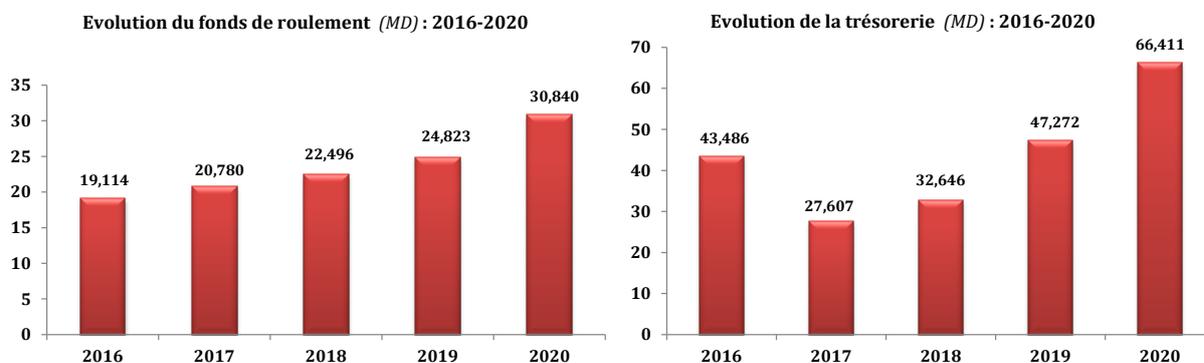
3- Evolution et performances de CITY CARS au cours des cinq derniers exercices :



Le taux de croissance annuel moyen du volume de vente s'est établi à -1,6% sur la période 2016-2020 alors que le taux d'évolution moyen du chiffre d'affaires sur cette même période a affiché une évolution positive de 9,7%. Cette situation dénote la hausse importante des prix de vente courant cette période.



- Le résultat d'exploitation a enregistré une remarquable évolution annuelle moyenne de 15,6% sur la période 2016-2020.
- Le résultat avant impôt a affiché un notable taux de croissance annuel moyen de 12,8% pour la période 2016-2020.



- Le fonds de roulement a évolué en moyenne annuelle sur la période 2016-2020 de 12,7%.
- La trésorerie a remarquablement évolué de 11,1% en moyenne par an durant la période 2016-2020.

4- Principaux risques liés à l'activité de distribution de véhicules

- **Risques liés au cadre réglementaire**

Le secteur de la distribution automobile en Tunisie est strictement réglementé par les pouvoirs publics et l'importation dépend de la balance des paiements et de l'évolution du PIB.

- **Risque de change**

Etant donné que CITY CARS importe tous les produits qu'elle commercialise, elle demeure fortement exposée au risque des fluctuations du Dinar Tunisien face aux devises étrangères. Pour se prémunir contre ce risque, CITY CARS procède systématiquement à des achats à terme de devises.

5- Activité des sociétés filiales

5-1 Activité de la société filiale «CITY CARS GROS»

5-1-1 Présentation de CITY CARS GROS

CITY CARS GROS est une société à responsabilité limitée ayant pour objet en Tunisie ou ailleurs, l'importation, la commercialisation de toute pièce de rechange, accessoires, et en général tout produit accessoire aux véhicules. Son capital social est de 1 Million de Dinars, détenu à raison de 99,95% par CITY CARS.

5-1-2 Activité CITY CARS GROS 2020

Courant de l'exercice 2020, le chiffre d'affaires de CITY CARS GROS a enregistré une baisse de 11,4% pour s'établir à 10.778 KDT contre 12.165 KDT en 2019.

En ce qui concerne le résultat net, il n'a baissé que de seulement 0,6% pour s'établir à 2.030 KDT en 2020 contre 2.043 KDT en 2019.

5-2 Activité de la société filiale « LOGISTIC CARS»

5-2-1 Présentation de LOGISTIC CARS

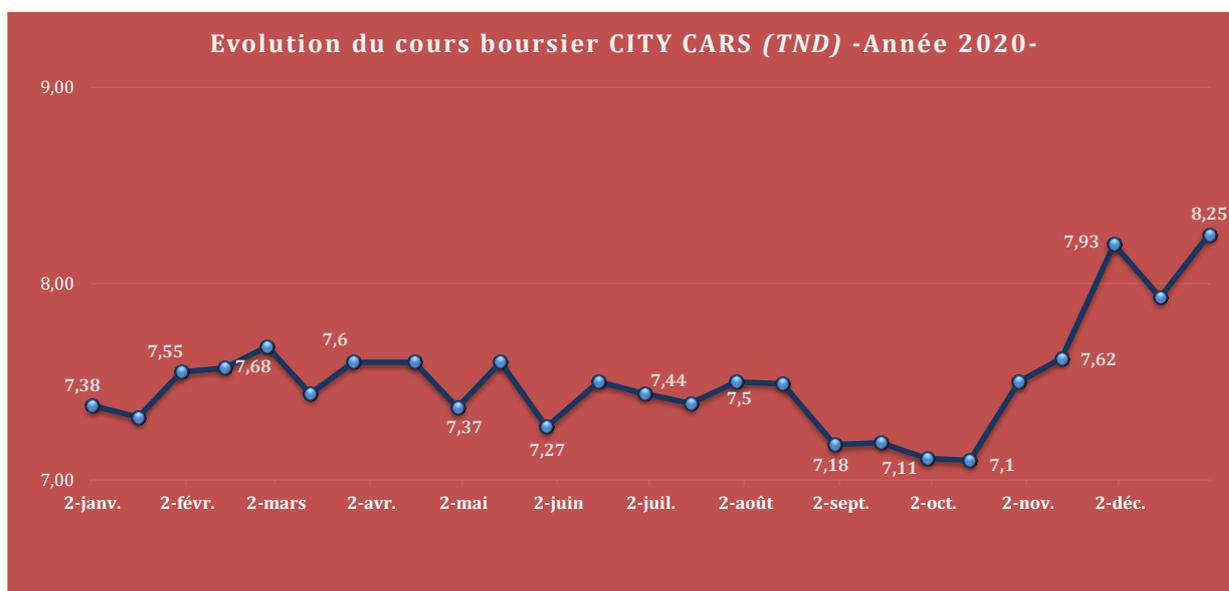
LOGISTIC CARS est une Société à Responsabilité Limitée, créée en 2016 ayant comme activité les prestations de service se rapportant à la logistique des Véhicules Neufs et l'entretien des véhicules. Son capital social est de 2 Millions de Dinars, détenu à raison de 75% par CITY CARS et 25% par CITY CARS GROS.

5-2-2 Activité LOGISTIC CARS 2020

Durant l'année 2020, les revenus de LOGISTIC CARS ont connu une croissance de 22% pour atteindre 1.330 KDT contre 1.090 KDT en 2019,

Quant au résultat net de l'année 2020, pénalisé par les charges financières, il s'est soldé par une perte de 540 KDT contre un déficit de 655 KDT en 2019.

6- Evolution du cours de bourse du titre CITY CARS



Le cours boursier du CITY CARS a enregistré au terme de l'année 2020 une progression de 12,6% passant de 7,330 DT à fin 2019 à 8,250 DT à fin 2020.

Avec un dividende distribué de 0,600 DT par action, la performance du titre CITY CARS courant 2020 s'est établie à 20,7%.

7- Renseignements sur la répartition du capital et les droits de vote

Au 31/12/2020, le capital social de CITY CARS est de 18.00.000 DT, divisé en 18.000.000 actions de 1 dinar de nominal, toutes ordinaires, donnant droit aux mêmes droits de vote. Les actionnaires qui détiennent plus de 5% du capital social de CITY CARS à fin 2020 se détaillent comme suit :

Actionnaire	Nombre d'actions	Valeur Nominale (DT)	% du capital et des droits de vote
Automobile Investment Company	10 170 641	10 170 641	56,50%
Tunisian Investment Cars	1 799 999	1 799 999	10,00%
Société EL HANA	1 098 760	1 098 760	6,10%
Société EL HADYEK	940 720	940 720	5,23%

8- Evolution des capitaux propres et des dividendes distribués courant les trois derniers exercices

Rubrique	2018	2019	2020	2019 vs 2018	2020 vs 2019
Capitaux Propres (DT)	40 512 222	42 596 569	52 450 071	5,1%	23,1%
Résultat net de l'exercice (DT)	14 007 074	15 186 268	20 728 502	8,4%	36,5%
Dividendes distribués (DT)	12 420 000	12 825 000	10 800 000	3,3%	-15,8%

	Capital social	Réserves légales	Autres capitaux propres	Réserve pour réinvestissem ent exonéré	Réserves spéciales de réévaluation	Résultats réportés	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2019	18 000 000	1 350 000	(95)	1 000 000	-	7 060 396	15 186 268	42 596 569
Affectation du résultat 2019 (PV AGO du 21 Juillet 2020)								
* Affectation en résultats reportés	-	-		-	-	15 186 268	(15 186 268)	-
* Affectation en réserves légales	-	450 000		-	-	(450 000)	-	-
* Affectation en réserves pour réinvestissement exonéré	-			3 000 000		(3 000 000)		-
* Dividendes distribués	-	-		-	-	(10 800 000)	-	(10 800 000)
* Amort subvention d'équipements			(75 000)					(75 000)
Résultat au 31 décembre 2020	-	-		-	-	-	20 728 502	20 728 502
Capitaux propres au 31/12/2020	18 000 000	1 800 000	(75 095)	4 000 000	-	7 996 664	20 728 502	52 450 071

9- Comités spéciaux et rôle

Comité permanent d'audit :

En application de l'article 256 bis du code des sociétés commerciales, le comité permanent d'audit a été créé par décision du Conseil d'Administration du 22 octobre 2012 et se compose actuellement des membres suivants :

- M. Zied BOUCHAMAOU : Président du comité ;
- M. Firas SAIED ; et
- M. Mohamed Amine CHABCHOUB.

Ce comité a pour attributions de :

- Veiller au respect par la société de la mise en place de systèmes de contrôle interne performant permettant de favoriser l'efficience, l'efficacité, la protection des actifs de la société, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires ;
- Assurer le suivi des travaux des organes de contrôle de la société ; et
- Proposer la nomination du ou des commissaires aux comptes.

10- Les règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil d'administration

Selon l'article 22 des statuts de CITY CARS «Les membres du Conseil d'Administration sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire pour une durée de trois (3) années renouvelables. La nomination des membres du Conseil d'Administration prend effet dès l'acceptation de leurs fonctions et éventuellement à partir de la date de leur présence aux réunions du Conseil.

L'Assemblée Générale aura la possibilité de réduire la durée du mandat des administrateurs.

Les membres du Conseil d'Administration peuvent être révoqués à tout moment par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire.

En cas de vacance d'un poste au conseil d'administration, suite à un décès, une incapacité physique, une démission ou à la survenance d'une incapacité juridique, le Conseil peut, entre deux Assemblées Générales, procéder à des nominations à titre provisoire.

Ces nominations sont soumises à la ratification de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

A défaut de ratification, les délibérations prises et les actes accomplis par le Conseil n'en demeurent pas moins valables.

Lorsque le nombre des membres du conseil d'administration devient inférieur au minimum légal, les autres membres doivent convoquer immédiatement l'Assemblée Générale Ordinaire en vue du comblement de l'insuffisance du nombre des membres.

Lorsque le Conseil d'Administration néglige de procéder aux nominations requises ou de convoquer l'Assemblée Générale, tout actionnaire ou le(s) commissaire(s) aux comptes peut demander au juge des référés la désignation d'un mandataire chargé de convoquer l'Assemblée Générale en vue de procéder aux nominations nécessaires ou de ratifier les nominations prévues à l'alinéa premier du présent article. »

11- Dispositions statutaires concernant l'affectation des résultats

En vertu de l'article 37 des statuts de CITY CARS :

« Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :

- une fraction égale à 5 % du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social.
- les réserves prévues par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés.

L'affectation du bénéfice distribuable sera librement décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire. »